

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

⑳

**N° 80 01811**

⑤④

Dispositif unitaire de raccordement et de distribution de circuits poly-fonctionnels.

⑤①

Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). H 02 G 3/02, 5/04.

②②

Date de dépôt..... 25 janvier 1980.

③③ ③② ③①

Priorité revendiquée :

④①

Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 31 du 31-7-1981.

⑦①

Déposant : SOCIETE CIVILE DITE : ATELIER 9, résidant en France.

⑦②

Invention de : Edouard Sarxian.

⑦③

Titulaire : *Idem* ⑦①

⑦④

Mandataire : A. Roman,  
13, rue Paradis, 13001 Marseille.

L'objet de l'invention concerne un dispositif unitaire de raccordement et de distribution de circuits poly-fonctionnels.

Il est destiné à réaliser un ensemble compact à éléments mobiles et interchangeable, ainsi que des raccordements multiples  
5 de tous appareillages pour poste de travail et d'exploitation.

Jusqu'à ce jour, les dispositifs unitaires de raccordement comportaient des postes fixes montés sur des chemins de câbles.

Partant de cet élément fixe, il fallait pour déplacer un poste pratiquer un démontage et un remontage des accessoires.

10 Ces déplacements d'appareillages sans liaison mobile entre eux demandait une main d'oeuvre spécialisée multiple et des temps de travail important.

Le dispositif suivant l'invention supprime ces inconvénients et permet le déplacement des accessoires, tels les appareils  
15 d'éclairage et les boîtiers de raccordements le long du chemin de câble; de plus des dérivation pratiquées sur les boîtiers de raccordements principaux permettent d'alimenter les boîtiers de raccordements secondaires en même temps que des réseaux de câbles souples.

20 Il est constitué par la combinaison d'un chemin de câbles avec cloisonnement séparant câbles distributeurs d'énergie avec rail monophasé ou autre à sa partie inférieure supportant des accessoires éclairants mobiles avec un boîtier de raccordement également mobile dont les dérivation rigides orientables ou souples  
25 alimentent de multiples appareillages.

Sur les dessins annexés, donnés à titre d'exemple non limitatif, d'une des formes de réalisation de l'objet de l'invention :

La figure 1 montre vu en élévation et en coupe le chemin

de câbles

La figure 2 représente le boîtier de raccordement.

La figure 3 est une vue en perspective du dispositif dans son ensemble.

5 Le dispositif figures 1, 2, 3 est constitué par une gaine de section cylindrique 1, formant à sa partie supérieure 2, délimitée par le cloisonnement 3, le chemin de câbles.

La séparation 4 permet de diviser les secteurs 5, 6, et de séparer le courant faible du courant électrique basse tension.

10 Un couvercle amovible<sup>7</sup> est placé à la partie supérieure.

La partie inférieure 8 supporte un rail électrique monophasé 9 pour recevoir les tiges 10 porteuses de luminaires 11 coulissant le long de l'installation.

15 Ce rail est positionné et fixé par le cloisonnement horizontal dans l'axe de l'échancrure inférieure, longitudinale, axiale du chemin de câbles.

Ce chemin de câbles 1 fixé au plafond par des tiges 12, dont l'extrémité se clipse sur un verrouillage 12'.

20 Sur ce chemin de câbles 1 coulisse un boîtier de raccordement primaire 13.

Ce boîtier de raccordement primaire est relié à un second boîtier de raccordement 14 par gaines rigides 15, 16 pourvues d'un secteur souple 17.

25 Ce chemin de câbles dérivé 18, permet d'alimenter d'autres postes de travail et des appareils d'éclairage 19 .

Un raccord d'attente 20 pour flexible est prévu sur le boîtier 13.

On réalise par ce dispositif une installation souple qui s'adapte par ses accessoires mobiles à toutes les nécessités d'une

exploitation à postes multiples.

Toutes les modifications de fonctionnement sont immédiatement réalisables.

On peut alimenter simultanément les appareillages d'éclairage, de signalisation, de climatisation, d'entraînement de tous  
5 moteurs, ainsi que de raccordements électroniques pour équipements informatiques, intercommunications, etc...

Les dérivations multiples à éléments rigides avec secteurs orientables omnidirectionnellement ou avec câbles souples, augmentent l'efficacité d'utilisation partant d'une alimentation centrale.  
10

Ce combiné compact à éléments coulissants présente en outre un aspect esthétique permettant d'adapter ces installations à tous les types de styles.

C'est pourquoi, les formes, dimensions et dispositions des  
15 différents éléments, pourront varier dans la limite des équivalents, comme d'ailleurs les matières utilisées pour leur fabrication, sans changer pour cela la conception générale de l'invention qui vient d'être décrite.

REVENDICATIONS

1° Dispositif unitaire de raccordement et distribution de circuits poly-fonctionnels permettant de réaliser dans un ensemble compact coulissant sur le chemin de câbles, des séries de raccordements électriques, électroniques, ou autres à positionnement immédiatement modifiables, et à dérivations multiples assurant l'alimentation d'installations dérivées se caractérisant par la combinaison d'un chemin de câbles fixe (1) comportant à sa partie supérieure des cloisonnements (3) séparant les distributions et à sa partie inférieure un rail monophasé (9) ou autre, avec un boîtier de raccordement (13) mobile à dérivations multiples.

2° Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que le chemin de câbles (1) comporte à sa partie supérieure un couvercle amovible (7) s'emboîtant dans des profils porteurs, alors que les tiges de fixations au plafond se clipsent sous la face inférieure des supports du couvercle.

3° Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que le chemin de câbles est divisé en secteurs basse tension (5) et courant faible (6), par des cloisonnements verticaux (4) et horizontaux (3).

4° Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que la partie inférieure du chemin de câbles est ouverte et que le cloisonnement inférieur sert à fixer dans l'axe de l'échancrure longitudinale axiale le rail porteur (9) des appareillages coulissants, qu'il alimente en courant.

5° Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que la partie supérieure du chemin de câbles supporte un boîtier de raccordement primaire (13) avec dérivation rigide pourvue d'un secteur souple d'orientation (17) pour l'alimentation d'un boîtier de raccordement secondaire (14).

6° Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que le boîtier de raccordement coulissant est pourvu d'un orifice de raccordement (20) pour câbles souples.

5 Feuilletts

P. PON.

Société Civile dite :  
ATELIER 9.

Par Procuration

# PL UNIQUE

2474775

FIG 1

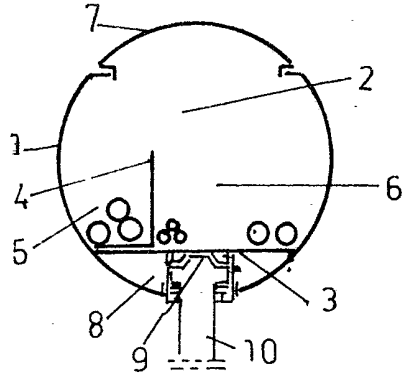


FIG 2

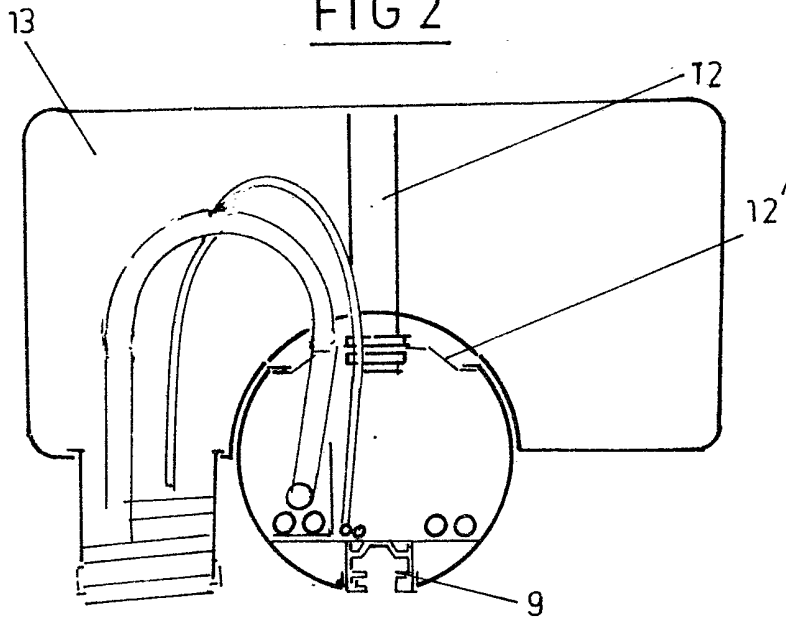


FIG 3

